Conseil Municipal du 17 septembre 2026

Rapport d’observations définitives

Chambre Régionale des Comptes [CRC] Pays de la Loire

Commune de Haute-Goulaine

Haute Goulaine

Pourquoi ce rapport est-il présenté aujourd'hui ?

- Contrôle portant sur les exercices **2019 à 2025**
- Ouverture du contrôle : **2 octobre 2025**
- Entretiens de fin de contrôle avec les anciens ordonnateurs : **21 et 23 janvier 2026**
- Rapport provisoire délibéré : **26 février 2026**
- Anne-Sophie Gstach-Morand élue maire : **21 mars 2026**
- Rapport définitif arrêté : **17 juin 2026**
- Notification à la commune : **24 août 2026**

La loi impose :

- **Communication du rapport au conseil municipal**
- **Inscription à l'ordre du jour**
- **Transmission du rapport définitif aux conseillers municipaux**
- **Débat en séance**
- **Publication à l'issue du débat**

La nouvelle municipalité a été installée **après** la procédure d'instruction menée par la CRC.

Haute Goulaine

Synthèse

- **Gouvernance** | des règles insuffisamment sécurisées et des pratiques parfois irrégulières (délégations parfois irrégulières, absence de stratégie de prévention des atteintes à la probité)
- **Finances & comptabilité** | *« une information comptable et budgétaire médiocre »*, capacité d'autofinancement et résultat artificiellement majorés par certaines imputations
- **Situation financière** | *« une situation financière qui s'améliore à partir de 2024 »* / augmentation de 41% de produit des impôts locaux entre 2019 et 2025 / +27% de charges de gestion
- **Ressources humaines** | une masse salariale en très forte hausse (+ 52 %) et plusieurs irrégularités / *« aucune stratégie n'est définie, ni mise en œuvre »*
- **Commande publique** | *« une commande publique marquée par des irrégularités significatives »* - multi-accueil, restauration scolaire, terrain synthétique et concession centre-bourg

Haute Goulaine

Recommandations de la Chambre Régionale des Comptes [CRC]

RECOMMANDATIONS

Recommandation n° 1. Respecter les dispositions de l'article L. 2123-24-1 du CGCT prescrivant d'établir chaque année un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal et le communiquer aux conseillers municipaux, avant l'examen du budget.

Recommandation n° 2. : Mettre fin au rattachement irrégulier du CCAS au compte au Trésor de la commune.

Recommandation n° 3. : Mettre en cohérence l'inventaire comptable avec l'état de l'actif tenu par le comptable public, conformément aux dispositions de l'instruction M57 (Tome 1, titre 3, chapitre1).

Recommandation n° 4. : Constituer des provisions en cas d'ouverture d'un contentieux en première instance conformément à l'article R. 2321-2 du CGCT.

Recommandation n° 5. : Délibérer pour autoriser le recrutement des emplois non permanents conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique.

Recommandation n° 6. : Mettre en place un contrôle automatisé du temps de travail dans les conditions prévues par le décret n° 2002-60 du 14 janvier 2002.

Recommandation n° 7. : Délibérer pour instaurer le complément indemnitaire annuel et déterminer les plafonds et critères qui lui sont applicables, conformément à l'article L. 714-5 du code général de la fonction publique.

Recommandation n° 8. : Abroger les arrêtés irréguliers relatifs au reclassement et aux avancements d'échelon sur emploi fonctionnel du directeur général des services conformément aux articles 4 du décret n° 87-1101 et L. 242-2 du code des relations entre le public et l'administration.

Recommandation n° 9. : Contrôler la conformité des prestations réalisées au cahier des charges et aux engagements du titulaire dans le cadre du marché de prestation de restauration.

PARTIE 1

GOUVERNANCE

Haute Goulaine

Le règlement intérieur du conseil municipal

CONSTATS

- Interdiction de débat après les questions orales jugée illégale
- Pouvoir attribué au Maire d'accepter ou non une question orale insuffisamment encadré
- Expression de l'opposition limitée à 2 200 caractères dans le magazine municipal bimestriel jugée insuffisante
- Délai imposé pour déposer les amendements trop restrictif
- Procurations limitées à 1 seule séance alors que le Code Général des Collectivités Territoriales permet jusqu'à 3 séances consécutives.

Haute Goulaine

Ndkphqto cvkqp"fgu"–nwu"gv"fgu"j cdkvcpvu

CONSTATS

- Listes des délibérations non publiées dans les délais jusqu'à fin 2025
- Procès-verbaux non publiés régulièrement avant fin 2025
- Quorum non mentionné dans les procès-verbaux
- Projets de délibération souvent **trop synthétiques sur leurs conséquences financières**
- État annuel des indemnités des élus insuffisamment présenté

EXEMPLES

- **Avenant n°3 du centre-bourg, décembre 2021 |** La rémunération du concessionnaire augmentait de **18,5 %**, sans que cette hausse soit mentionnée dans la présentation au conseil.
- **Salle Christine Caron, novembre 2025 | L**a délibération abandonnant des pénalités de retard ne mentionnait pas les sommes abandonnées.

Haute Goulaine

La formation des élus

CONSTATS

- Délibération de 2020 insuffisamment précise
- Minimum réglementaire de crédits de formation non respecté en 2019 et 2020
- Aucun débat annuel sur la formation retrouvé dans les PV
- Annexes relatives aux formations non renseignées en 2023 et 2024

Haute Goulaine

Les commissions obligatoires

CONSTATS

- **Commission d'appel d'offres**

5 titulaires mais seulement 4 suppléants depuis 2024
Une composition irrégulière pouvait fragiliser les procédures d'attribution.

- **Commission accessibilité**

Création tardive en mai 2025
Absence d'arrêté de désignation des membres

- **Commission de contrôle des listes électorales**

Un membre ne remplissait pas les conditions pour y siéger.
Composition non publiée sur le site de la commune

Haute Goulaine

Les commissions municipales thématiques

CONSTATS

- Commissions pas toujours convoquées dans les 8 jours suivant leur création
- Vice-présidents non élus >> Adjoints exerçant de facto cette fonction
- Procès verbaux non systématiques
- Avis des commissions rarement repris dans les délibérations du conseil municipal

⇒ **La CRC considère que les commissions doivent être davantage intégrées au processus de décision du conseil municipal.**

Haute Goulaine

Ngu"f –n–i c vkqpu"f w"eqpugkn"o wpkekr c n"c w"O c kt g

CONSTATS

- Certaines délégations étaient particulièrement larges
- Délégation en matière d'emprunts insuffisamment circonscrite
- Absence de limite spécifique sur la passation des marchés publics
- Enjeu renforcé par l'absence de commission spécifique pour les Marchés à Procédure Adaptée [MAPA]

EXEMPLE | Jusqu'en 2026, la délégation concernant les emprunts était essentiellement limitée au montant inscrit au budget, sans encadrement plus précis de leur nature.

Haute Goulaine

Les délégations aux adjoints et conseillers

CONSTATS

- Champs d'intervention souvent insuffisamment définis
- Délégations identiques à 2 élues sans ordre de priorité
- Délégation générale au 2e adjoint en cas d'absence du maire et du 1er adjoint jugée irrégulière
- Certains arrêtés avaient un **effet rétroactif illégal**

⇒ **La CRC conclut que ces délégations fragilisaient juridiquement les décisions prises sur leur fondement,**

⇒ La CRC n'a pas identifié de signature hors du champ des délégations examinées,

Haute Goulaine

Prévention des atteintes à la probité

CONSTATS

« La commune n’a pas mis en place de réelle stratégie de prévention des atteintes à la probité. »

- Aucune charte de déontologie
- Aucune cartographie des risques
- Aucune véritable action de prévention avant le contrôle
- Absence d'analyse systématique des situations nécessitant un déport en cas de conflit d'intérêts

Haute Goulaine

Utilisation des véhicules municipaux

CONSTATS

- Absence de carnets de bord
- Cartes carburant non rattachées à un véhicule ni à une personne
- Impossible de contrôler correctement les consommations et l’usage des véhicules municipaux
- Dépense d'environ **8 000 € par an**

RISQUE IDENTIFIÉ

⇒ Impossibilité pour la commune de se prémunir efficacement contre l'utilisation privée des cartes carburant

Haute Goulaine

Ht c ku"r tku"gp"ej c t i g"c w/f gnP"f w"ec f t g"n–i c n

CONSTATS

- Délibération de 2022 prévoyant un remboursement « aux frais réels » jugée irrégulière
- Des frais d'élus et d'agents ont été payés hors déplacement ou mandat spécial
- Montant identifié : **1 688 € entre 2022 et 2024**

Haute Goulaine

PARTIE 2

FIABILITÉ & INFORMATION BUDGÉTAIRE

Haute Goulaine

Les rapports d'orientation budgétaire

CONSTATS

Points positifs :

- Délai légal entre DOB et budget respecté
- Contenu globalement conforme

Mais…

- Présentation des différents budgets à mieux distinguer
- Informations à enrichir

Haute Goulaine

Transparence de l'information budgétaire

CONSTATS

Des obligations réglementaires de publication non respectées

- Présentation synthétique des budgets : non publiée
- Rapports d'orientations budgétaires : non publiés
- Notes explicatives : non publiées
- Maquettes budgétaires : non publiées

⇒ **La CRC constate qu'aucun de ces documents obligatoires n'était publié sur le site de la commune.**

Haute Goulaine

F gu"c ppgz gu"dwf i –vc kt gu"kpuwhhkuc pvgu

CONSTATS

Annexes manquantes ou incomplètes sur

- dette
- cessions
- autorisations de programme
- tableau des emplois
- flux entre budgets
- aides en nature apportées aux tiers

EXEMPLE | Les avantages en nature consentis aux associations, comme les locaux, le matériel ou le personnel, n'étaient pas valorisés alors qu'ils participent au calcul global du soutien communal.

Haute Goulaine

Le “budget vert”

CONSTATS

- Annexes manquantes ou incomplètes
- La commune a choisi une méthode plus large que le minimum réglementaire
- Mais la méthodologie retenue ne permettait pas d'identifier les dépenses environnementalement défavorables

L'annexe ne répondait donc que partiellement aux exigences réglementaires.

Haute Goulaine

Des prévisions budgétaires mal calibrées

CONSTATS

Fonctionnement

- **78 % seulement** de réalisation moyenne des dépenses prévues

Investissement

- Hors restes à réaliser : **36 % à 57 % seulement** de réalisation budgétaire selon les exercices

Les crédits inscrits étaient régulièrement très supérieurs aux dépenses réellement exécutées.

CONCLUSION | La qualité et la sincérité des prévisions budgétaires doivent être renforcées.

Haute Goulaine

Autorisations de programme / crédits de paiement

CONSTATS

La commune a utilisé les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement [AP/CP] pour seulement 3 opérations : lotissement de la Surboisière, salle Christine Caron et multi-accueil.

RECOMMANDATIONS

La Chambre recommande d'étendre cet outil aux investissements structurants, notamment le centre-bourg et les équipements sportifs.

⇒ **Enjeu :** Mieux programmer les investissements et éviter l'accumulation de crédits non consommés

Haute Goulaine

LA FIABILITÉ DES COMPTES

Haute Goulaine

Maîtrise du circuit de dépenses

CONSTATS

Une comptabilité d'engagement insuffisante : **43 % des mandats contrôlés ne mentionnaient pas d'engagement préalable**

- la comptabilité d'engagement est pourtant obligatoire
- elle permet de connaître les crédits réellement disponibles avant de commander

Point positif | Le circuit général des bons de commande et de certification du service fait est jugé sécurisé

Mais…
le service financier pouvait, pour certains achats inférieurs à 1 500 €, intervenir sur plusieurs étapes de la chaîne sans 2de validation.

Haute Goulaine

Les délais de paiement

CONSTATS

En 2024 :

- délai moyen global : **26,82 jours**
- délai imputable à la commune : **24,19 jours**, contre 20 réglementaires
- **322 mandats** dépassaient 30 jours
- cela représentait **30,62 % des montants réglés**

- **34 440 €** d'intérêts moratoires auraient dû être payés sur la période
- **185 €** ont réellement été versés

Haute Goulaine

Fonds de soutien & ancien emprunt toxique

CONTEXTE

- Emprunt Dexia souscrit en 2007 indexé sur l'euro/franc suisse
- Taux supérieur à **20 % en 2015**
- Intervention du fonds de soutien de l'État : **4,63 M€**
- Refinancement de **9,04 M€**

Problèmes comptables relevés

- aide du fonds de soutien enregistrée sur un mauvais compte
- engagement financier futur insuffisamment retracé hors bilan
- annexe budgétaire non renseignée sur ce point après 2023

Haute Goulaine

Le CCAS irrégulièrement rattaché au compte de la commune

Le CCAS ne dispose pas de son propre compte au Trésor…

- Or le CCAS est un établissement public doté d'une personnalité juridique propre
- La dérogation applicable aux très petits CCAS ne pouvait plus s'appliquer
- Le seuil réglementaire était dépassé sur quasiment toute la période

⇒ **RECOMMANDATION | Créer un compte propre au CCAS**

Haute Goulaine

La gestion du patrimoine communal

CONSTATS

Écart initial constaté entre inventaire et état de l'actif : 9,4 M€ en valeur nette

- L'essentiel provenait du traitement des biens d'assainissement transférés
- Inventaire physique insuffisant
- Absence d'indication de localisation ou d'état de vétusté
- **15 % des biens** de l'inventaire 2024 avaient une valeur nette comptable nulle sans qu'il soit possible de certifier leur existence physique

Haute Goulaine

Erreurs comptables ayant un impact financier

CONCESSION CENTRE-BOURG | Les participations d'équilibre ont été comptabilisées en **investissement** alors qu'elles auraient dû l'être en **fonctionnement**.

CONSÉQUENCES

- **Résultat de fonctionnement et capacité d'autofinancement artificiellement majorés**
- Sommes encore prévues entre 2025 et 2031 : **1,72 M€**

CONTENTIEUX | Aucune provision constituée alors que plusieurs contentieux existaient

- risque identifié : environ **35 000 €**

Haute Goulaine

PARTIE 3

SITUATION FINANCIÈRE

Haute Goulaine

Les recettes de la commune

CONSTATS

- Produits de gestion : **+ 21 % entre 2019 et 2025**
- Principal moteur : **ressources fiscales + 28 %**
- Les impôts locaux atteignent **4,4 M€ en 2025**

FISCALITÉ

- Les hausses de taux décidées entre 2022 et 2024 ont rapporté environ **270 000 €**
- Recettes par habitant inférieures aux communes comparables
- Principalement en raison d'une DGF très faible : **88 €/habitant contre 163 €** pour la strate en 2024

Haute Goulaine

Des charges en forte progression

- **Charges de gestion : + 27 %** entre 2019 et 2025
- **Charges de personnel** fortement accrues jusqu'en 2024
- **Charges à caractère général : + 27 %** contre **+ 16,6 % d'inflation** sur la période
- Une partie provient de l'énergie et de l'alimentation
- Les charges totales se stabilisent en 2025
- Les charges de personnel diminuent de **8 % en 2025**

Haute Goulaine

Un investissement inférieur aux communes comparables

Dépenses d'équipement 2019-2025 : **8,9 M€**

Moyenne annuelle par habitant 2019-2024

- Haute-Goulaine : **249 €**
- Communes comparables : **364 €**

2 CONSTATS OPPOSÉS

✅ Consommation énergétique des bâtiments réduite de **39 % en 2023**

⚠️ Absence d’Agenda d’Accessibilité Programmée [AD’AP] pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux

RISQUE | La commune est susceptible d'être exposée à des sanctions financières pour défaut de mise en accessibilité.

Haute Goulaine

Subventions d'équipement & participations

Sur la période :

- subventions d'équipement : **3,4 M€**
- participations : **1,22 M€**
- Principal bénéficiaire : **Loire-Atlantique Développement pour environ 3 M€** dans le cadre du centre-bourg

Autres engagements :

- portages fonciers en cours
- environ **300 000 €** restant à financer selon le PPI examiné

Haute Goulaine

Le financement des investissements

10,9 M€ de financement propre entre 2019 et 2025

- Aucun nouvel emprunt jusqu'en 2024

Mais reprise de l'investissement

- 2023-2025 : **4,16 M€ de besoin de financement**

Cela a conduit à

- une baisse du fonds de roulement
- **un nouvel emprunt de 1,7 M€ en 2025**

Fonds de roulement fin 2025 : **1,4 M€**

Haute Goulaine

Une politique de désendettement

DETTE

- **9,2 M€** début 2019
- **5,81 M€** fin 2025

CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT | 3,2 années

Haute Goulaine

Absence de stratégie financière formalisée

CONSTATS

- Pas de stratégie financière publique pluriannuelle
- Pas de Plan Pluriannuelle d'Investissement [PPI] formellement voté
- Pas de trajectoire pluriannuelle des dépenses et recettes de fonctionnement présentée au conseil
- Projets d'investissement pouvant varier d'une année sur l'autre

Enjeu de financer simultanément :

- centre-bourg
- rénovation énergétique
- portages fonciers
- accessibilité
- nouveaux investissements

Haute Goulaine

PARTIE 4

RESSOURCES HUMAINES

Haute Goulaine

Une stratégie de gestion des RH peu formalisée

CONSTATS

La CRC relève l'absence de véritable stratégie RH comportant des objectifs mesurables :

- Évolution des effectifs
- Absentéisme
- Recrutements
- Compétences
- Formation

Des outils existaient, mais plusieurs étaient récents ou incomplets :

- Entretiens professionnels
- Fiches de postes
- Plan de formation
- Compte personnel de formation

Haute Goulaine

La gestion des emplois

CONSTATS

- **47,6 ETP** en 2019
- **58,3 ETP** en 2024

⇒ Soit **+ 22 %**

Puis :

- 14 postes vacants fin 2025
- Seulement 3 recrutements identifiés en cours
- **+ 138 % d'emplois non permanents**
- Progression principalement due aux contractuels et renforts
- Un agent travaillant pour le CCAS sans convention de mise à disposition ni refacturation

⇒ Au-delà de 4 emplois identifiés, l'augmentation correspond principalement au renforcement des services existants sans compétence communale nouvelle.

Haute Goulaine

Une masse salariale en forte hausse

CONSTATS

- **Masse salariale |** 1,747 M€ → 2,664 M€

=> soit + 52 %

- **Effectifs** | **+22 %**

- **Coût moyen par ETP :** 36 705 € → 45 707 €

⇒ **soit +25 %**

La CRC estime qu'environ **63 % de la hausse de la masse salariale jusqu'en 2024 résulte de choix de la collectivité**, contre 37 % de facteurs extérieurs.

Autre chiffre :

- **RIFSEEP |** 93 108 € → 199 843 €

⇒ soit **+ 115 %**

Haute Goulaine

Emplois non permanents

CONSTATS

- Recrutements effectués chaque année
- Délibérations spécifiques retrouvées uniquement en 2020 et 2023
- Forte progression des emplois non permanents

RECOMMANDATION | Autoriser réglementairement le recrutement des emplois non permanents

Haute Goulaine

Les heures supplémentaires

CONSTATS

- Procédure d'autorisation préalable existante
- Mais paiement des heures supplémentaires sans système automatisé de contrôle du temps de travail

RECOMMANDATION | Mettre en place **un contrôle automatisé du temps de travail**

Haute Goulaine

RIFSEEP : un régime indemnitaire irrégulier

CONSTATS

La délibération disposait expressément : *« La collectivité ne mettra pas en place le complément indemnitaire annuel. »*

Or la CRC rappelle que le cadre du **CIA doit obligatoirement être institué**, même si son versement individuel reste variable.

Autres problèmes :

- délibérations 2022 et 2024 insuffisamment précises ;
- groupes de fonctions et cadres d'emplois à mieux définir.

RECOMMANDATION | Délibérer sur le CIA et ses critères

Haute Goulaine

Recrutement et maintien en fonction du DGS

CONSTATS

« Le recrutement et le maintien en fonction d'un DGS condamné à 2 reprises » **:**

- Procédure de recrutement avec cabinet extérieur
- Le seul compte rendu d'entretien figurant au dossier est celui du candidat retenu
- Selon la CRC, le maire en fonction avait connaissance de faits d'atteinte à la probité concernant le candidat
- maintien en fonction après **2 condamnations pénales devenues définitives**

⇒ La CRC rappelle que ces condamnations ne créaient pas automatiquement une incompatibilité avec le statut de fonctionnaire, mais qu'il appartenait au maire d'apprécier leur compatibilité avec les fonctions de DGS.

Haute Goulaine

L’avancement de carrière irrégulier du DGS

CONSTATS

- Ancienneté conservée à tort lors du reclassement
- Avance de carrière de plus d’1 an
- Arrêtés d'avancement suivants également irréguliers

Surcoût estimé pour la commune ≈ 7 000 €

RECOMMANDATION | Abroger les arrêtés irréguliers de reclassement et d'avancement

Haute Goulaine

PARTIE 5

COMMANDE PUBLIQUE

Haute Goulaine

Des achats trop souvent réalisés hors marché

CONSTATS

Le problème avait déjà été signalé par la CRC en **2013,** pourtant :

- aucune nomenclature des achats homogènes n'avait été mise en place ;
- certains achats dépassant les seuils ont été effectués sans mise en concurrence.

⇒ **En 2024, près de 60 % des dépenses** des chapitres examinés n'étaient pas rattachées à un numéro de marché

Haute Goulaine

Le marché du multi-accueil [1/2]

1ER PROBLÈME | **AVENANT COVID**

- Prestations non réalisées : **57 453 €**
- Réduction accordée au marché : **17 530 €**

La CRC estime en outre que le prestataire pouvait potentiellement bénéficier d'environ **43 612 € d'indemnisation au titre de l'activité partielle**.

La commune n'avait pas vérifié les charges réellement supportées.

2ND PROBLÈME | **LA CONSULTATION 2022**

- Marché estimé à environ **1,2 M€ sur 4 ans**
- Absence de publicité au Journal Officiel de l'Union Européenne [JOUE]
- Seulement **12 jours** laissés aux candidats
- Informations essentielles absentes du cahier des charges
- **1 seul candidat** contre 4 lors de la consultation précédente

Haute Goulaine

Le marché du multi-accueil [2/2]

CONCLUSION

Ces irrégularités ont, dans les faits, privé la commune du bénéfice d'une véritable mise en concurrence :

- Marché non transmis au contrôle de légalité
- Aucun avis d'attribution publié
- Contrôles du prestataire insuffisants
- Taux d'occupation passé de **79 % à 67 %**
- Heures d'accueil : **- 16 %**
- Coût restant à la commune : **+ 41 %**

Haute Goulaine

La restauration collective [1/2]

« Des augmentations de prix irrégulières et des prestations ne respectant pas le cahier des charges »

Prix | 2 avenants ont augmenté les prix en 2022 et 2023 :

- sans contrepartie supplémentaire ;
- sans limitation suffisante dans le temps ;
- alors que le contrat comportait déjà une clause de révision.

⇒ **La CRC les qualifie d'irréguliers.**

Qualité |

- Objectif Égalim : **50 %** de produits durables / de qualité
- Réalisé : **40 % en 2023 et 2024**

Bio |

- Prévu au marché : **25 %**
- Réalisé : **23,3 % en 2023 / 22,5 % en 2024**

Haute Goulaine

La restauration collective [2/2]

« Des augmentations de prix irrégulières et des prestations ne respectant pas le cahier des charges »

Contrôle

- Bilans trimestriels non fournis
- Contrôle insuffisant
- Aucune pénalité appliquée

Pénalités potentielles

- **≈ 48 000 € sur 3 ans** pour non-respect des critères qualité
- **250 €/jour** pour retard dans les bilans

Haute Goulaine

Terrain de football synthétique et terrains de pétanque : analyse des offres jugée irrégulière [1/2]

Sur les 6 candidats, le candidat retenu était **2e sur le prix** mais mieux classé grâce notamment à 2 sous-critères techniques.

1ER PROBLÈME | Les candidats avaient été informés que certains éléments du mémoire technique ne seraient pas utilisés. Pourtant, ils l'ont été dans la notation.

2ND PROBLÈME | Le candidat arrivé 2e au classement général obtient **0 / 10** sur les moyens d'encadrement, alors que son mémoire décrivait :

- L’organigramme ;
- L’équipe d'encadrement ;
- Les services supports ;
- Les moyens matériels.

Haute Goulaine

Terrain de football synthétique et terrains de pétanque : analyse des offres jugée irrégulière (2/2)

CONCLUSION

- Écart final entre les deux offres : **7 points / 100**
- Écart créé par les deux critères litigieux : **12 points**
- **Préjudice potentiel évalué : 34 000 €**

« Ces irrégularités sont de nature à avoir faussé l'attribution du marché. »

Haute Goulaine

Centre-bourg : « des avenants irréguliers »

- **Concession initiale 2016** : **8,3 M€**
- **Après avenants** : **11,2 M€**

⇒ soit **+ 34 %**

5 avenants au total :

- Modifications du périmètre
- Modifications du programme
- Modifications du financement
- Modification de la rémunération du concessionnaire

Pour la CRC, les avenants 3 et 4 :

- ne peuvent pas être justifiés par la clause de réexamen invoquée ;
- constituent des modifications substantielles ;
- sont jugés **irréguliers**.

Haute Goulaine

Centre-bourg : un bouleversement économique [1/2]

⇒ **- 44 % de logements sociaux**

Participations publiques : 7,07 M€ → 8,67 M€
soit **+ 23 %**

Rémunération du concessionnaire : 594 775 € → 667 775 €
soit **+ 12 %**

Alors que les contraintes imposées au concessionnaire diminuaient, la participation d'équilibre de la commune augmentait de plus d’1 million d’€.

Haute Goulaine

Centre-bourg : un bouleversement économique [2/2]

⇒ La CRC constate que la commune a approuvé ces avenants **malgré les alertes de son avocat**, qui écrivait dès le **9 février 2021** que les modifications substantielles étaient susceptibles de remettre en cause la légalité de l'avenant.

De plus, l'absence de modification explicite du programme et des annexes financières a permis de **masquer le caractère irrégulier** de l'avenant.

Haute Goulaine

Centre-bourg : logements sociaux

Situation initiale | Taux de logements sociaux fin 2016 : **8,78 %**

Objectif légal | **25 %**

Objectifs 2020-2022 | Seulement **52 %** des objectifs de rattrapage réalisés

- Le préfet avait placé la commune en carence
- La levée de carence de 2023 reposait notamment sur des engagements pris par le Maire
- Selon la CRC, les informations relatives au nombre de logements sociaux de la concession étaient erronées
- En pratique, le nombre de logements sociaux a fortement diminué dans la concession
- Aucun logement social n'a été construit en 2023

Aujourd'hui | Taux indiqué par la CRC : **11,40 %**

Prélèvement SRU ≈ **74 000 €/an**

Haute Goulaine

SUIVI DE CE RAPPORT

Haute Goulaine

E g"s wk'c "f –lÞ"–v–"eqttki –"f gr wku"o ctu"4248

GOUVERNANCE

✓ CAO remise en conformité

✓ Nouvelles délégations sécurisées

✓ Fonctionnement des commissions corrigé

✓ Quorum intégré aux PV

✓ Carnets de bord des véhicules instaurés

FINANCES / COMPTABILITÉ

✓ Circuits de validation refondus

✓ Délais de paiement fortement améliorés

✓ Participation centre-bourg réimputée en fonctionnement

✓ Correction rétrospective engagée avec le comptable

RESSOURCES HUMAINES

✓ Procédure concernant le DGS engagée

✓ Délégation financière supprimée

✓ Suppression du poste vacant engagée

COMMANDE PUBLIQUE

✓ Nouveau marché multi-accueil juridiquement sécurisé

✓ Suivi du marché de restauration renforcé

✓ Expertise juridique de la concession centre-bourg engagée

Haute Goulaine

Ce qui reste à faire

GOUVERNANCE

- ❑ Révision du règlement intérieur
- ❑ Charte de déontologie
- ❑ Cartographie des risques

FINANCES / COMPTABILITÉ

- ❑ Transparence budgétaire sur le site internet
- ❑ Autorisations de Programme & Crédits de Paiement [AP/CP]
- ❑ Inventaire
- ❑ Compte propre du CCAS
- ❑ Provisions
- ❑ Stratégie financière pluriannuelle

RESSOURCES HUMAINES

- ❑ Stratégie RH
- ❑ Organigramme cible
- ❑ Contrôle du temps de travail
- ❑ Régularisation RIFSEEP / CIA
- ❑ Sécurisation du recrutement des agents non permanents
- ❑ Régularisation des arrêtés de carrière du DGS à confirmer

COMMANDE PUBLIQUE

- ❑ nomenclature des achats
- ❑ contrôle systématique de l'exécution des marchés
- ❑ choix du futur mode de gestion du multi-accueil
- ❑ suites juridiques et financières du centre-bourg

Haute Goulaine

Les enseignements du rapport

- **Des dysfonctionnements importants** en matière de gouvernance, de ressources humaines, de fiabilité comptable et de commande publique

- Une responsabilité : **CORRIGER – SÉCURISER – RENDRE COMPTE**

⇒ **Le débat est ouvert**

Haute Goulaine